I. Généralités

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **72 (1985)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I. Généralités

Depuis vingt ans, le problème majeur de la Bibliothèque nationale suisse (BN) est le manque de personnel. Les rapports annuels de ces deux décennies reviennent constamment là-dessus. Ainsi le rapport pour l'année 1971 constatait déjà, dans son introduction: «L'augmentation du personnel de la bibliothèque n'a pas suivi le développement de l'information au cours des cinq années écoulées.» De 1965 à 1985, l'accroissement des documents s'est situé à environ 100 %, ce qui correspond au développement des autres grandes bibliothèques scientifiques de notre pays. Par comparaison avec elles, l'augmentation du personnel de la Bibliothèque nationale par contre est restée nettement en retrait: BN 14,5 %, Bibliothèque de la Ville et Université de Berne 100 %, Bibliothèque centrale de Zurich 101 %, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne 142 %, Bibliothèque de l'EPF Zurich 146 %. La situation s'est aggravée en 1974 avec l'introduction du *blocage* du personnel qui entraîna dans notre bibliothèque une lente, mais constante diminution des prestations. On passa ensuite, dans le courant de l'année 1985, du blocage à la *réduction* du personnel, suite aux mesures prises dans le cadre de l'application du programme EFFI (EFFI: Effizienzsteigerungsprogramm der Bundesverwaltung); une place de travail était perdue déjà au début de l'année. C'est ainsi que nous avons vraiment abordé une phase d'abandon et de réduction de certains services. Tous les secteurs sont touchés, le plus durement étant la section des anciens Helvetica et fonds spéciaux (manuscrits et estampes), mais le mal touche également le Catalogue collectif, la Bibliographie nationale et les bibliographies spécialisées; ceux qui souffrent le plus de cette situation sont en définitive les usagers – dans l'ensemble du pays. La limitation du service de renseignements, la fermeture de certaines collections, le retard dans l'accès à l'information, la perte d'actualité dans l'offre des livres, les insuffisances dans la conservation des fonds en croissance continuelle entraînent, à son tour, du côté du public très exigeant vis-à-vis des services de la Bibliothèque, des critiques de plus en plus vives.

Trois projets d'automatisation devraient nous permettre de combler à nouveau le fossé entre la demande de prestation et la capacité d'y répondre. Du moins nous l'espérons. Les premiers déboires ne nous ont pas pour autant épargnés. La collaboration avec la bibliothèque de l'EPF de Zurich, qui projetait d'utiliser également son système ETHICS (ETH Information Control System) pour la Bibliothèque nationale, a rencontré de telles difficultés, que la bibliothèque de l'EPFZ a interrompu en septembre ses travaux pour notre bibliothèque, afin de pouvoir réaliser à temps ses propres plans. Les objectifs et les fonctions des deux bibliothèques, ainsi que les besoins de leurs usagers respectifs, se sont révélés sensiblement plus différents que ce que l'on avait imaginé primitivement. La BN et l'Office fédéral de l'organisation cherchent présentement de nouvelles solutions, en privilégiant l'instrument particulièrement important que constitue pour l'échange des informations le «Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses» (RP) qui sera établi avec le système SIBIL de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

En été, nous avons dû constater la perte d'environ 100 ouvrages à gravures allant du 17e au 19e siècles. Aucune bibliothèque suisse n'avait jamais connu auparavant un vol de cette ampleur. A la fin de l'année, les recherches policières n'avaient donné aucun résultat, et divers indices laissent supposer une action concertée. Entre-temps diverses mesures administratives et techniques visant à augmenter la sécurité ont été prises et partiellement déjà réalisées. C'est dans ce contexte que pour la première fois depuis des années, la bibliothèque fut à nouveau fermée pendant trois semaines pour cause de révision.

Au chapitre des dons, mentionnons celui du fonds de l'écrivain et philosophe Jean Gebser (1905–1973) qui est venu enrichir notre collection de Fonds manuscrits, ainsi que celui de deux eaux-fortes coloriées de la ville de Bâle vers 1800 par Christian von Mechel, destinées à la Collection Gugelmann.

II. Commission de la Bibliothèque nationale suisse

La séance annuelle du 26 juin 1985 a été consacrée essentiellement à une discussion sur les conséquences du blocage de personnel et les effets des mesures du programme EFFI sur la marche de la bibliothèque et les relations avec le public. Il fut décidé qu'une délégation de la commission rencontrerait le Conseiller fédéral A. Egli pour l'informer de la situation désespérée de la Bibliothèque nationale. Il fut en outre prévu d'informer les organisations professionnelles des écrivains, des bibliothécaires, des libraires ainsi que des journalistes sur la situation de notre Bibliothèque nationale et d'inviter le groupe culturel du Parlement fédéral à une visite guidée de la bibliothèque, suivie d'une discussion. (A cette visite participèrent, au côté de la Présidente, deux journalistes et six parlamentaires.)
Le Directeur fournit diverses explications au sujet du vol d'importants ouvrages à gravures mentionné plus haut. La Commission prit congé de M. Fernand Donzé qui se retire et le remercia pour son travail au service de la bibliothèque.

III. Personnel

L'effectif du personnel se situe actuellement à 70,5 unités. Engagements en 1985: 2 (7) unités; départs en 1985: 5,15 (6) unités. En raison du blocage du